

Pêches de l'Atlantique

des entreprises indépendantes qui sont encore en activité dans ce secteur. Malheureusement, au moment où nous avons proposé ces amendements, certains députés libéraux qui, manifestement, n'approuvent pas cette mesure, ont rejeté les amendements même qui visaient à l'améliorer. C'est ce que l'on appelle faire du cinéma, dans le métier. On les appelle les tigres de papier parce que sans ce genre de soutien nous sommes dans une impasse, et avons les mains liées. Je le répète, la majorité qui dirige le pays au nom du gouvernement libéral nous tient à sa merci.

Je ne voudrais pas que l'un des ministériels interprète nos déclarations à l'égard de ce projet comme une approbation générale de cette mesure socialiste. Comme je l'ai dit il y a quelques instants, nous adoptons cette position parce que certains habitants des provinces de l'Atlantique sont aux abois et ce, à cause de l'incurie générale du gouvernement et en particulier, de sa très mauvaise gestion du secteur des pêches. Il n'y a pas d'autre solution pour eux, pour le moment, semble-t-il. Ce projet de loi, en réalité, offre une solution à court terme à un problème à long terme. Mais il permettra, aux pêcheurs de certaines régions, du moins nous l'espérons, de survivre à cet hiver de mécontentement et de difficultés. C'est fondamentalement ce qui les attend à l'heure actuelle. Comme le disent les pêcheurs—et Dieu sait si je le leur ai entendu dire à maintes reprises, lorsqu'ils sont confrontés à un courtier—espérons que nous aurons plus de chance la prochaine fois. A mon avis, il serait injuste de les léser de cet espoir qui, dans bien des régions, est tout ce qui leur reste.

● (1630)

Le président suppléant (M. Corbin): Passons aux questions, commentaires. Débat.

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat du projet de loi C-170 à l'étape de la troisième lecture. Je tiens à répéter à quel point le Nouveau parti démocratique juge ce projet de loi important et pourquoi nous avons collaboré pour que cette mesure soit renvoyée au comité et adoptée à la troisième lecture par la Chambre des communes. Aucun habitant de la région de l'Atlantique et, du moins je l'espère, aucun député à la Chambre des communes ne doute qu'il faille adopter le projet de loi rapidement. Cette urgence tient essentiellement au fait qu'il vise un secteur qui donne de l'emploi à une grande partie de la main-d'œuvre de la région de l'Atlantique, occupe des milliers de gens et permet à des centaines de localités de survivre.

Lorsque nous avons décidé d'appuyer le projet de loi pour qu'il soit adopté raisonnablement vite par la Chambre, nous l'avons fait avec certaines réserves parce que nous n'avions pas tous les renseignements que nous aurions voulu à propos d'un projet qui entraînera une dépense importante et la restructuration de tout le secteur de la pêche de l'Atlantique. Même si nous devons étudier ce projet de loi de toute urgence et s'il a été présenté bien tard à la Chambre, nous ne sommes toujours pas convaincus que nous avons pu en examiner pleinement toutes les conséquences. Nous savons que les pêcheurs, surtout ceux de Terre-Neuve et ceux qui travaillent pour les grandes entreprises de la Nouvelle-Écosse, comptent sur le règlement de leurs négociations collectives. Les nouvelles sociétés devront mettre au point des stratégies de commercialisation pour vendre le poisson que prendront les pêcheurs dans quelques mois.

C'est pour cela que nous avons accepté d'étudier le projet de loi.

Entre-temps, nous avons appris bien des choses. Au comité, nous avons pu examiner l'entente avec Terre-Neuve. Nous avons entendu parler de l'entente avec la Nouvelle-Écosse et de certaines des réserves exprimées par le gouvernement de cette province. Nous avons vu ce qu'on faisait pour aider une banque importante, la Banque de Nouvelle-Écosse, à se sortir du pétrin. En outre, nous, du Nouveau parti démocratique, ne sommes pas d'accord avec certaines des modifications qui ont été apportées à la mesure.

Nous avons été témoin des efforts que le parti progressiste conservateur a déployés pour faire avorter le projet de loi dans le même temps où il en faisait l'éloge. Tout comme le député de South Shore (M. Crouse), ses collègues provinciaux du gouvernement de la Nouvelle-Écosse prétendent qu'ils ne veulent pas de ce projet de loi qu'ils considèrent comme une tentative de nationalisation du secteur, alors même qu'ils souhaitent dans leur for intérieur que le gouvernement fédéral se serve de sa majorité pour le faire adopter. S'il ne le faisait pas adopter, le secteur des pêches de la Nouvelle-Écosse serait en grande partie paralysé et le fort chômage qui y sévit déjà s'aggraverait encore. Il est intéressant de voir comment les progressistes conservateurs peuvent approuver le projet d'une part, et nous fournir d'autre part toutes sortes d'objections tout en étant on ne peut plus désireux que la Chambre l'adopte. Il y a lieu de signaler que les deux nouvelles entreprises vont apporter une certaine stabilité au secteur des pêches sur la côte est.

Conservateurs et libéraux sont d'accord sur une proposition d'amendement. En effet, une fois que nous aurons fourni tout cet argent, soit le premier investissement de 138 millions de dollars, les 100 millions de garanties, et les sommes qui vont servir à renflouer la Banque de Nouvelle-Écosse, et dès que le gouvernement estimera que ces entreprises sont devenues rentables en tout ou en partie, le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) pourra s'en départir au profit du secteur privé. Autrement dit, une fois que le gouvernement aura investi l'argent des contribuables dans ces entreprises et leur aura fourni les moyens de devenir rentables, nous allons les rendre au secteur privé. Je ne pense pas que ce soit vraiment là ce que souhaitent en particulier les pêcheurs et les travailleurs des conserveries de Terre-Neuve. Il ne devrait pas être question de la privatisation de l'industrie. Il existe certaines localités comme Grand Bank, Burin, St. Anthony, St. Lawrence, Ramea et d'autres à Terre-Neuve qui depuis un an n'ont pas bénéficié d'un seul emploi découlant des pêches. Les gens vont se demander au nom de quels principes on va dénouer les cordons de la bourse des contribuables pour sauver des emplois et assurer à ces localités la sécurité financière pour ensuite, une fois que ces subventions commenceront à rapporter en salaires, en revenus et en emplois pour les travailleurs à terre, en faire profiter des hommes d'affaires. Je doute, et le Nouveau parti démocratique aussi, que ces localités veuillent qu'on remette ces entreprises au secteur privé avec toutes les incertitudes qu'une telle décision comporterait.

Qu'arrivera-t-il si le gouvernement respecte le projet de loi à la lettre car il ne faut pas oublier que nous pourrions avoir un jour, dans une lointain avenir, un gouvernement conservateur qui n'hésiterait pas, lui, à remettre des entreprises profitables